

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires				2 060	- 2 060
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles				421	- 421
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains				2 035	- 2 035
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 751	3 751		28 161	- 28 161
Autres immobilisations corporelles	59 913	39 248	20 666	70 886	- 50 220
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				1 600	- 1 600
TOTAL (I)	63 664	42 998	20 666	105 163	- 84 497
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements				391	- 391
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	474 028		474 028	727 150	- 253 122
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 019		5 019	4 047	972
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	220		220	353	- 133
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				8 884	- 8 884
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 234		3 234	29 845	- 26 611
. Autres	197 000		197 000	10 066	186 934
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	247 652		247 652	43 837	203 815
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	914		914	11 778	- 10 864
TOTAL (II)	928 067		928 067	836 352	91 715
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	991 731	42 998	948 733	941 515	7 218

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 30 000)	30 000	30 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 000	3 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	695 621	695 621	
Report à nouveau	-25 570	-15 481	- 10 089
Résultat de l'exercice	122 245	-10 089	132 334
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	825 295	703 050	122 245
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	25 315	95 004	- 69 689
. Découverts, concours bancaires		696	- 696
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	75 000	75 000	
. Associés	8 813	10 703	- 1 890
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 024	21 908	- 12 884
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 730	5 714	- 3 984
. Organismes sociaux		3 240	- 3 240
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	138	18 959	- 18 821
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	185	241	- 56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 232	7 000	- 3 768
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	123 438	238 465	- 115 027
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	948 733	941 515	7 218

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 948 732,53 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 122 244,58 E.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 63 664 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 180		5 180	
Immobilisations corporelles	184 173		116 976	63 664
Immobilisations financières	1 600			
TOTAL	190 953		122 156	63 664

Amortissements et provisions d'actif = 42 998 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 699	2 405	5 101	
Immobilisations corporelles	83 091	52 208	92 301	42 998
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	85 790	54 613	97 402	42 998

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	3 751	3 751	0	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	31 009	28 899	2 110	de 2 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	3 061	2 227	834	de 3 à 10 ans
Mobilier	25 843	8 122	17 721	10 ans
TOTAL	63 664	42 998	20 666	

Etat des créances = 206 387 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	206 387	206 387	
TOTAL	206 387	206 387	

Charges constatées d'avance = 914 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 30 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	30000	1,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	30000	1,00	30 000

Etat des dettes = 123 438 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	25 315	25 315		
Dettes financières diverses	83 813	83 813		
Fournisseurs	9 024	9 024		
Dettes fiscales & sociales	2 053	2 053		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 232	3 232		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	123 438	123 438		

Charges à payer par postes du bilan = 1 915 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	1 915
Autres dettes	
TOTAL	1 915

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 679 111 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 644 568	98,71 %
Produits des activités annexes	34 543	1,29 %
TOTAL	2 679 111	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 914 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	914
TOTAL	914

Charges à payer = 1 915 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
Autres charges a payer(428600)	1 730
Etats - charges a payer(448100)	30
Formation continue(448630)	155
TOTAL	1 915

A.R. SPORT

EURL au capital de 30 000 Euros
Siège social : 16 rue de la Pierre Taillée
17220 SALLES SUR MER
451 861 777 RCS LA ROCHELLE

DECISION D'AFFECTATION DU 09/06/2026

SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un bénéfice de 122 244,58** Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

Au compte « Autres réserves »	1 003,58 euros
Eputation du compte « Report à nouveau »	- 25 570,47 euros
Lequel est ainsi soldé.	

Le compte « Autres réserves » s'élève ainsi à 671 053,84 euros.

A titre de dividendes	121 241,00 euros
Soit 4,04 euros par part.	

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende est donc de 121 241,00 euros, soit 4,04 euros par part sociale.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 9 juin 2026.

Il convient de vous informer qu'en application de la Loi de Financement de la sécurité sociale pour 2026 L.n°2025-1403 du 30 décembre 2025, publiée au JO n°0306 du 31 décembre 2025, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent désormais dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié à l'article 200 A du Code Général des Impôts.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

- imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 18,6 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 18,6 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200

A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de l'absence de distribution de dividende au titre des trois précédents exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

La présente est signée par voie électronique, par l'intermédiaire de l'application YOUSIGN, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

Pour copie certifiée conforme,
La Gérance